

ÉTABLISSEMENTS HUGON

S.A., 25 avril 1925, p. 99 ans.

ÉTABLISSEMENTS HUGON
S.A. au capital de 0,5 MF.
Siège social : Tunis, 22, r. de Naples.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 1.006)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 3 membres, nommés pour 3 ans, propriétaires de 5 actions.
HUGON (Louis), 22, r. de Naples, Tunis ;
PANTALÉO (Cusmano), 21, r. Sidi-Kadous, Tunis ;
VELLETAZ (Maurice), r. de Vesoul et de Pontarlier, Tunis.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
PANTALÉO (Ignace), à Tunis.

Objet. — Le commerce des vins et ts articles s'y rattachant. L'acquisition, l'expl. de ts Éts ou immeubles, ainsi que ts biens mobiliers ou immobiliers nécessaires audit commerce ; la participation....

Capital social. — 0,5 MF en 500 act. de 1.000 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 10 à 20 % au conseil d'administration suivant décision de l'ass. ; le surplus aux act. Ttf, sur la part des bénéf. attribués aux act., l'ass. a le droit de décider le prélèvement d'une somme destinées à la création d'un fds de rés. extraordinaire.
